

59. Ordonnance du 12 avril 1866, annulant un arrêt de la Cour des Toohitu en date du 4 mai 1865 .....	66
60. Ordonnance du 12 avril 1866, rejetant le pourvoi contre un arrêt de la Cour des Toohitu en date du 5 mai 1865 .....	67
61. Ordonnance du 12 avril 1866, annulant un arrêt de la Cour des Toohitu en date du 8 mai 1865 .....	67
62. Ordonnance du 12 avril 1866, annulant un arrêt de la Cour des Toohitu en date du 10 mai 1865 .....	68
63. Ordonnance du 12 avril 1866, annulant un arrêt de la Cour des Toohitu en date du 12 mai 1865 .....	69
64. Ordonnance du 12 avril 1866, annulant un arrêt de la Cour des Toohitu en date du 15 mai 1865 .....	69
65. Ordonnance du 25 avril 1866, annulant un arrêt de la Cour des Toohitu en date du 1 <sup>er</sup> août 1864 .....	70
66. Décision du 26 avril 1866, fixant l'ouverture du concours pour l'admission au grade d'aide-commissaire de la marine aux colonies.	70
67 à 72. Nominations, mutations, etc .....	71

N<sup>o</sup> 49. — DÉPÊCHE du *Ministre de la marine et des colonies*, du 22 décembre 1865, n<sup>o</sup> 136 (direction des colonies : 4<sup>e</sup> bureau) au sujet des communications entre la France et Tahiti.

Paris, le 22 décembre 1865.

MONSIEUR LE COMMANDANT, — Par suite à ma dépêche du 27 novembre dernier, n<sup>o</sup> 126 (1), j'ai l'honneur de vous informer que le nouveau service par paquebots français et anglais, entre la France et l'Océanie orientale, ne pourra être inauguré qu'à partir du 6 janvier prochain.

Il peut arriver que les dépêches de Tahiti qui doivent être expédiées par la voie française parviennent à Aspinwall après le départ du paquebot de la Compagnie générale transatlantique, et réciproquement, que celles qui doivent être expédiées par la voie anglaise ne parviennent à Panama qu'après le départ du paquebot britannique.

Comme il importe d'éviter tout retard qui pourrait être préjudiciable aux intérêts du public, il a été concerté entre l'administration des postes et mon Département que les dépêches closes provenant de Tahiti seront expédiées d'Aspinwall par le plus prochain paquebot, soit français, soit britannique, en retour sur l'Europe.

(1) Voir le *Bulletin officiel* des Etablissements, année 1866, page 26.